



Programme pilote d'implantation d'équipes ressources dédiées au traitement des situations de harcèlement scolaire

Contexte :

Avec l'évolution croissante des technologies de l'information et de communication, en l'occurrence internet, l'usage du numérique dans le milieu scolaire présente un défi majeur lié à l'usage sécurisé pour l'ensemble des intervenants dans le système d'enseignement et d'éducation, y compris les élèves eux-mêmes, confirmé par le recours à l'enseignement à distance au cours de la pandémie Covid 19. Ainsi, il s'avère nécessaire de doter, particulièrement les élèves, des méthodes pratiques et des meilleures bonnes pratiques pour faire face aux différentes délinquances sur internet, tels le cyber harcèlement, les fausses informations, et diverses facettes de cyber violence, mais aussi de favoriser l'usage d'internet dans le sens d'accompagner les élèves, ainsi que les enseignants, pour tirer profit de ses avantages multiples comme étant un moyen incontournable de communication, d'apprentissage et de partage de connaissances.

Toutefois plusieurs recherches académiques ont démontré que les épisodes de cyber harcèlement trouvent d'abord leurs origines dans le milieu scolaire et suggèrent aux établissements scolaires de diriger l'essentiel de leurs efforts pour lutter en priorité contre le harcèlement sous ses formes les plus classiques afin d'agir sur le cyber harcèlement.

Le présent projet est alors consacré à la possibilité d'une généralisation d'un dispositif d'implantation d'équipes ressources dédiées au traitement du harcèlement et cyber harcèlement (sexting, Slut ou body Shaming ...) au niveau des 3 établissements pilotes de l'AREF de Rabat Salé Kenitra et puis sur l'ensemble des 12 AREF.

Objectif : Mettre en place une politique de prévention, de détection et de traitement des situations de harcèlement scolaire, à travers la formation d'équipes ressources dans les établissements scolaires.

Critères de sélection des enseignants

- Engagés
- Volontaires
- Sens de l'écoute
- Bienveillants

Cible du pilote

- Lycée Moulay Youssef, DP Rabat
- Lycée Ibn Al Khatib, DP Salé
- Lycée Mers Lkhir, DP Témara

Plan de la formation

Le plan de formation s'articule autour des étapes suivantes :

1. **Entre janvier-février** : Les professionnels sont formés durant 4 demi-journées au cours desquelles sera présentée la Méthode de la Préoccupation Partagée, version Francophonie du Centre Resis à travers les modules suivants :
 - Les bases théoriques
 - Les étapes de la méthode
 - Les erreurs à éviter
 - Des consignes pour la rédaction des protocoles
 - Des études de cas
 - Des mises en situation

La formatrice Mme Amal Hassoun, certifiée en Discipline positive, faisant partie du RESIS : Centre de Ressources et d'Études Systémiques contre les Intimidations Scolaires va assurer la formation.

Les dates de ces 4 demi-journées de formation organisées au CMCF TICE sont les suivantes :

- **Séance 1** : lundi 10 janvier 2022
 - **Séance 2** : mardi 18 janvier 2022
 - **Séance 3** : jeudi 27 janvier 2022
 - **Séance 4** : lundi 31 janvier 2022
1. **Entre la fin de la 2^{ème} journée de formation et juin 2022** :
 - a. Consolidation des bases de la formation et rédaction des protocoles.
 - Les stagiaires auront accès à un ensemble de vidéos reprenant toutes les étapes de la formation : bases théoriques et organisation des entretiens, soit environ 1 h 30 de visionnage.
 - Les équipes sont invitées à rédiger leur protocole et à le transmettre aux formateurs pour validation.
 - Les équipes commencent à traiter toutes les situations sitôt qu'elles se présentent.
 - Les professionnels peuvent, en cas de difficulté, joindre la formatrice Mme Amal Hassoun par mail.
 - b. Retour sur les pratiques, accompagnement des équipes.
 - **Deux à trois séances de régulation** sont organisées ; les professionnels volontaires sont invités à présenter les situations qui leur sont apparues comme particulièrement caractéristiques ou peut-être difficiles à traiter. Ces situations sont examinées avec la formatrice, Mme Amal Hassoun, sur place.
 - **Un site internet** est mis à la disposition des stagiaires. Il permet les échanges avec les formateurs et offre l'accès à toutes les ressources nécessaires.
 - **Une évaluation du taux de résolution des situations** est mise en place.
 2. **Au cours de l'année scolaire 2022-2023 : Une formation de rappel, des visites de suivi des équipes, un bilan final.**
 - 1 journée de formation
 - Plusieurs journées ou demi-journées de suivi
 - Bilan du programme (évaluations, retours détaillés du terrain, leçons pour une éventuelle généralisation sur l'ensemble du territoire).